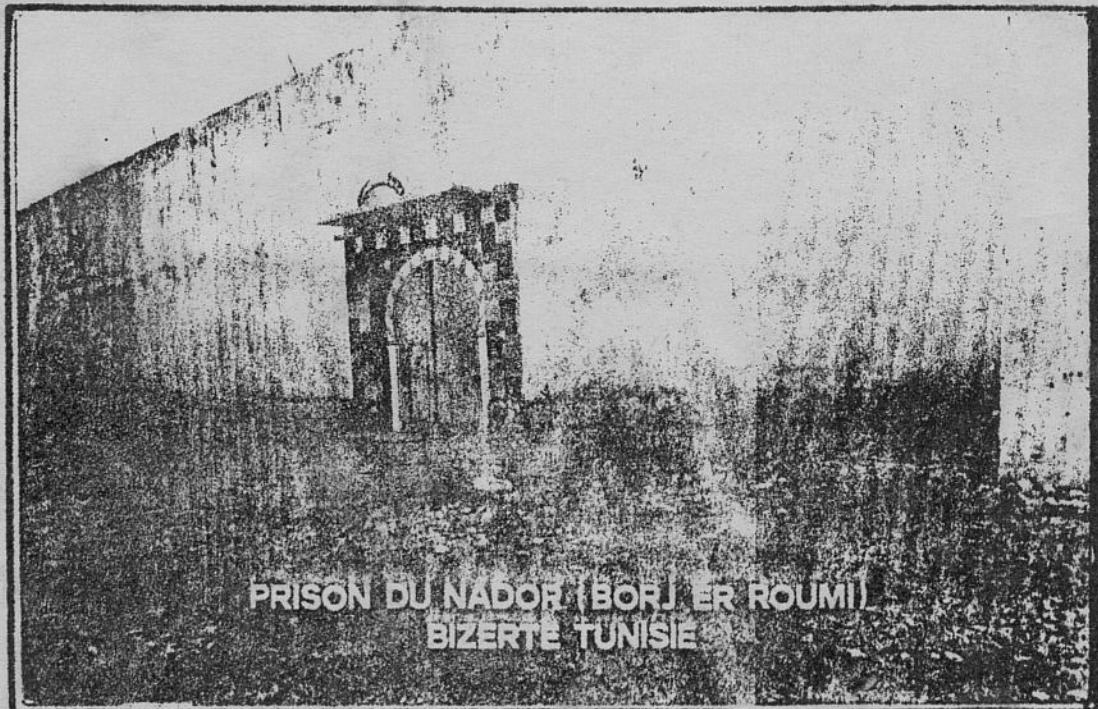


COMITE D'INFORMATION & DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSESION EN TUNISIE



PRISON DU NADOR (BORJ ER ROUMI)
BIZERTE TUNISIE

BULLETIN N° 23 -
JUIN 1977
PRIX Frs. 3.00

Adresse: J. GATTEGNO
B.P. 397
75025 PARIS CEDEX 01

CCP LA SOURCE 33 - 34906

PRESENTATION

=====

Devant les tentatives de récupération, alternant avec la répression féroce, des luttes populaires pour la démocratie et l'indépendance nationale, le comité de défense des victimes de la repression en Tunisie, tient à démasquer les manœuvres du pouvoir et à rappeler que la lutte pour les revendications démocratiques et les libertés fondamentales n'aboutira que grâce à la perséverance et à la détermination de tous ceux qui, démocrates sincers et révolutionnaires, ont pris part, dès l'instauration du régime du Destour, au combat mené par notre peuple pour la satisfaction de ses revendications et aspirations.

Seuls des néophytes naïfs ou des opportunistes notoires peuvent accorder un crédit à la prétendue politique "d'ouverture" des plus farouches défenseurs de l'ordre anti-démocratique et anti-populaire en Tunisie.

Quant aux fractions politiques issues du parti unique et représentant les intérêts de la grande bourgeoisie conservatrice et réactionnaire et qui se découvrent aujourd'hui des élans démocratiques, après avoir dirigé et organisé la répression du peuple tunisien depuis 1955, Il va se soit que nous ne pouvons les croire sur parole.

Soucieux de lever tout équivoque le Comite d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie présente à ses adhérents et à ses amis, dans le cadre de ce bulletin un dossier spécial sur la répression en Tunisie ainsi qu'un texte fondamental concernant notre position vis à vis de ces manœuvres.

LA REPRESSION DU DESTOUR DEPUIS 1955:56 A NOS JOURS:

- 3 juin 1955 = Retour de Bourguiba en Tunisie et signature des accords franco-tunisiens
- 30 avril 1956 = Conférence de Bandoeug, Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, rompt avec la fraction capitularde de Bourguiba .
- 15-19 novembre 1955 = Congrès de Sfax, étape décisive sur le "terrain légal" de la lutte contre la fraction radicale et patriote dirigée par Ben Youssef.
Après le congrès , la répression commence, elle a déjà été annoncée par Rachid Idriss dans le journal EL AMAL du 22/11/55: "le congrès a réussi et il ne reste plus qu'à entreprendre la chasse (S.P.N.) à l'opposition de Ben Youssef et de ses accolytes et à les déraciner par tous les moyens.
- 12 décembre 1955 = Premier attentat contre Ben Youssef dont fut victime son chauffeur.
- 13/14/15 décembre 1955 = liquidation physique des patriotes Mokhtar Attia, Hadj Ali Ben Khedder, Sadok Bouaroua, Mohamed Ben Ammar.
- 31 décembre 1955 = Dissolution par la instance générale du secrétariat général du Destour. Ben Youssef se refugie à Tripoli.
- 1956/1958 = Arrestation de 1153 militants patriotes par la police parallèle dite "lidjâne Riâa". Les tortures et les liquidations physiques se passaient dans les locaux des "lidjâne Riâa" dont nous citons les plus célèbres: Sabbate Edhlame (sous la direction de Cheikh Hassen Ayadi, tortionnaire célèbre qui fut par la suite liquidé par Bourguiba).
* La fédération du Destour de Gafsa (sous la direction des tortionnaires Houcine Bouzaïen et Kilani Metoui.

- * Ouardanine sous la direction du tortionnaire Hassen Ben Abdelaziz.
- * Beni Khalled, sous la direction de Amor Chachia 12 militants trouvent la mort sous la torture dont quelques uns fût brûlés vifs ou noyés à Beni Khalled et Ksar Hellal.

640 ont été gardés en prison sans jugement jusqu'à 1960/61.

213 passent en jugement devant la Haute Cour présidée par Mohamed Farhat, actuellement procureur général ; il était assisté par des tortionnaires célèbres tels Bachir Zarg Ayoun et Mohamed Zhioua (actuellement associé de Nouira et grand propriétaire foncier au Cap Bon) des peines sévères ont été infligées aux accusés, allant de 10 ans de travaux forcés aux travaux forcés à perpétuité. Ben Youssef et d'autres patriotes ont été condamnés à mort par contumace. 28 militants condamnés à mort et exécutés à la suite de nombreux procès, tels les jeunes commandants de l'A.L.N.: Hédi Lassouad, Tayeb Zellag, Abdallah Bou et Hocine Hadji.

- * Procès Salah Najar - 12 autres condamnations à mort et exécutions.

- Fin 1956 = Liquidation physique par les bandes des "Lidjane Riâa" au sud dont fut victimes: Ali Zemmouri, Mohamed Bourogâa, Hedi Sefraoui

- de 56 à 57 = l'armée et la police française, avec le concours des "lidjane Riâa", entame une vague de ratissage dans les magasins du nord et du sud: 713 maquisards ont été tués.

Il est à rappeler que durant cette période Ahmed Mestiri actuellement dirigeant des "libéraux" ou "démocrates socialistes" était au ministère de l'intérieur, parmi les principaux dirigeants du Destour des "lidjane Riâa", puis Ministre de la Justice lors des tristes procès de 57/58.

- 20 mars 1955 = Sous la pression des maquisards, signature des protocoles du 20 mars.

- 25 juillet 1957 = Proclamation de la République, Bourguiba est devenu président de la République (il n'était pas encore Président à Vie).

- 17 janvier 1961 = Manifestation à Kairouan - 6 morts, des dizaines de blessés. Annouar Chachia, gouverneur à l'époque de Kairouan dirigea la répression et décreta l'état de siège pendant 20 jours.
- 11 août 1961 = Assassinat de Ben Youssef à Francfort en Allemagne, le 15/11/73 Bourguiba revendique l'assassinat dans un discours public.
- Décembre 1962 = Tentative de coup d'état, 13 condamnations à mort, 10 exécutions, des dizaines d'années de prison pour les autres.
- 8 janvier 1963 = Interdiction du PC.T., des journaux "Ettahia" et "Tribune de Progrès".
- 15 décembre 1964 = graves incidents à M'Saken, la troupe intervient violemment à la suite d'une manifestation devant la délégation.
- 5 janvier 1965 = Agitation étudiante à Tunis
- 1er mai 1966 = Promulgation d'un code de travail particulièrement répressif sur le chapitre du droit de grève.
- 15 décembre 1966 = Pour la première fois depuis 1956, l'université de Tunis est le théâtre d'une manifestation spectaculaire au cours de laquelle étudiants et policiers s'affrontent violemment.
- 26 décembre 1966 = 9 étudiants comparaissent devant le tribunal correctionnel de Tunis. Six d'entre eux sont condamnés à des peines de prison avec sursis et se voient retirer leurs sursis militaires.
- 5 juin 1967 = Grandes manifestations anti-impérialiste et de solidarité avec les peuples arabes, frères victimes de l'agression impérialo-sioniste.
- 31 juin 1967 = Ben Jannet, principal accusé du procès, à la suite des manifestations du 5 juin est condamné à 20 ans de travaux forcés, des lourdes peines ont été aussi infligées aux autres accusés.
- Septembre 1967 = Création d'un comité de solidarité avec le peuple vietnamien présidé par le Dr. Ben Sliman, interdiction du comité par le ministre de l'intérieur qui était à l'époque

Byr Caid Essebsi, un des dirigeants des libéraux actuellement. Ben Sliman a été arrêté, malgré son age très avancé et torturé dans les locaux de la police. Le directeur de la Surêté n'était autre que le ministre de l'intérieur actuel Tahar Belkhodja.

- 15/19 mars 1968 = Manifestations de solidarité avec Ben Jennet à l'université de Tunis; la répression qui s'ensuit est très violente.
- 15 août 1968 = 14 militants patriotes passent devant la cour de Surêté de l'Etat, nouvellement créée après les événements de mars 68. 8 condamnations de 5 à 10 ans
- Septembre 1968/ = 131 inculpés passent devant la Cour de Surêté de l'Etat, Fév.69 82 condamnations allant jusqu'à 16 $\frac{1}{2}$ ans de prison.
- Mai 1970 = Ahmed Ben Salah, ex-ministre de l'Economie Nationale, du Plan et des Finances ainsi que l'éducation national est condamné à 10 ans de travaux forcés.
- Août 1974 = 202 militants comparaissent devant la Cour de Surêté de l'Etat pour "complot contre la sûreté de l'Etat" "diffamation à l'encontre du chef de l'état" et "constitution d'association illégale", 29 condamnations jusqu'à 16 ans de prison , 40 à 10 ans, 87 par contumace jusqu'à 12 ans.
- 20 avril 1974 = Bourguiba abroge les décrets de grâces dont avaient bénéficié en 70 six militants condamnés en 68/69, Noureddine Ben Khedder, Gilbert Naccache, tous les deux 16 $\frac{1}{2}$ ans, Ben Othman Raddaoui 12, Troudi 2 ans 3 mois, Rouissi 2 ans.
- 18 décembre 1974 = 31 militants du F.N.L.T. passent en jugement - condamnations allant jusqu'à six ans de prison.
- 26 septembre 1975 = 101 militants comparaissent devant la Cour de Surêté de l'Etat pour 'complot et diffusion de fausses nouvelles' 'constitution d'association illicite', 67 condamnations allant jusqu'à 9 ans de prison.
- 17 décembre 1975 = 5 étudiants grévistes passent jugement pour 'diffamation'. Condamnations allant de 4 mois à 2 ans de prison ferme.

- 30 décembre 1975 = Procès à Kasserine pour 'diffamation à l'encontre du chef de l'état' et 'diffusion de publications diffamatoires', les inculpés sont condamnés à 6 mois, 3 mois et 2 ans de prison ferme.
- 20 janvier 1976 = à la suite d'une manifestation de solidarité avec les condamnés, 3 lycéens passent en jugement et sont condamnés à 8 mois de prison ferme.
- 24 janvier 1976 = A la suite de la découverte de tracts quatre inculpés ont été jugé: deux condamnations à 4 ans et 2 à 16 ans par contumace.
- 13 octobre 1976 = 13 ouvriers de la SIAPE (Sfax) sont condamnés pour 'attroupement sur la voie publique' dont 4 à 2 mois, 1 à 3 mois et 8 à 5 mois de prison.
- 24 novembre 1976 = 68 paysans sont condamnés pour 'désobéissance' 'offence à un fonctionnaire' 'atteinte à la propriété d'autrui'. Des condamnations vont de 3 ans de prison à 5 ans de travaux forcés.
- 22 octobre 1976 = 11 puvriers de Djerissa sont condamnés à la suite d'une grève de 700 ouvriers, sauvagement réprimée à des peines allant jusqu'à 3 ans de prison.
- 11 novembre 1976 = 20 élèves à Jendouba sont condamnés à 2 ans de prison à la suite d'une manifestation.
- 13 juin 1977 = Ouverture du procès de 23 Ben Salhistes

LA DEMOCRATIE EN TUNISIE : NOTRE POSITION

L'indépendance de la Tunisie a été arrachée au colonialisme français par d'immenses sacrifices auxquels a consenti le peuple tunisien dans son ensemble, les classes laborieuses et leur organisation syndicale l'U.G.T.T. en particulier, ainsi que les mouvements de jeunesse patriotiques représentés essentiellement par les étudiants zitouniens.

Certes, toutes les luttes menées contre le colonialisme français étaient menées sous la direction du Néo-Destour qui n'était pas homogène politiquement. Ceci se reflètera avec violence aussi bien au sein du parti que dans le pays suite aux accords pour l'autonomie interne passé le 20/3/1956 entre le gouvernement français et Bourguiba qui représentait l'aile du mouvement national la plus disposée à accepter toutes les formes de compromissions avec le colonialisme d'alors et le néo-colonialisme de demain.

L'autre frange du Destour est représentée par la tendance Ben Youssef résolument hostile à un pareil compromis jugé à ses yeux comme une trahison vis-à-vis du peuple tunisien et ses martyrs.

La crise est donc le premier test qui va nous éclairer, ainsi que l'opinion publique mondiale, sur les méthodes de Bourguiba et de son équipe en vue d'accaparer le pouvoir.

Les forces en présence étaient: d'une part, Bourguiba et ceux qui font équipe avec lui au sein du Destour ainsi que ses alliés des forces de l'armée et de l'appareil policier colonial; d'autre part, l'aile radicale du mouvement national représenté par Ben Youssef et une grande partie de l'Armée de Libération.

La lutte va être sans merci. Les apprentis tortionnaires et les tueurs de Bourguiba avec les "comités de vigilance" vont montrer leurs talents en la matière car les tabassages, les tortures, les assassinats, l'intimidation et le mensonge vont être institutionalisés avec l'ascension de Bourguiba au pouvoir (il serait trop long de décrire ces péripéties démonstratrices de ce qu'est le régime).

Cette crise se transforme en début de guerre civile avec l'implanation de véritables maquis de combattants "youssefistes". La fuite de nombreux cadres dirigeants du Mouvement National dont Ben Youssef facilitera le démantèlement de ces maquis auxquels Bourguiba avait promis l'amnistie. Ces promesses n'étaient qu'une ruse de guerre car Bourguiba liquidera tous ceux qui s'y fièrent, même Ben Youssef exilé sera assassiné par des tueurs en R.F.A. qui seront décorés par Bourguiba en reconnaissance des services rendus.

L'équipe installée au pouvoir autour de Bourguiba aura dirigé et assumé la première grande répression depuis 1955. Cette équipe est toujours foncièrement la même en dépit des aléas qu'eux-mêmes reconnaissent comme provisoires. Certes, le Destour est amputé d'une de ses composantes mais l'histoire du Destour en la matière nous a habitué à plus de circonspection quant à ce genre de divorces (voir l'exemple de Masmoudi, H. Achour et A. Tlili, etc. ...)

L'histoire de ces dernières années de notre pays nous éclaire donc sur les hommes qui ont gouverné la Tunisie, sur ceux qui continuent de gouverner, sur ceux qui sont écartés et qui préparent soit leur retour au berceau, soit l'éventuelle succession du vieil homme malade, entouré d'une cour de plus en plus servile et isolée au sein même de ceux qui étaient parmi les plus solides de ses piliers: l'aile qui se veut libérale.

Ces messieurs se découvrent une vocation de démocrates, de défenseurs des opprimés, de la veuve et de l'orphelin.

La Tunisie "indépendante" a connu une trentaine de procès d'opinion ce qui donnerait un procès tous les huit mois, où étaient ces démocrates de dernière heure?

La Tunisie a connu depuis les années soixante des explosions de colère populaire; il ne se passe pas une année sans que les forces vives de notre peuple (ouvriers, paysans, étudiants) ne manifestent leur désir de justice, leur soif de démocratie. Pour seule réponse le régime ne sait utiliser que la répression, les procès préfabriqués et la torture institutionalisée. Face à toutes ces exactions, ces humiliations, ces répressions du pouvoir, où étaient terrés nos "grandes démocrates"?

Face au renforcement de l'appareil répressif, aux injustices de plus en plus cirantes, à l'arrogance des riches de plus en plus riches, en opposition à la misère qui frappe durement les masses populaires où étaient les "démocrates libéraux"?

La réponse est simple: ILS ETAIENT AU POUVOIR

Le fait que cette aile "libérale" fasse les frais de l'appareil d'Etat qu'elle a contribué à mettre amplement sur pied l'a contraint à adopter une nouvelle tactique et à enfourcher démagogiquement un cheval de bataille qui trouve un écho favorable au sein du peuple en générale et de la jeunesse en particulier, en prenant soin d'une part de ne pas effaroucher le régime lui donnant le change en se plaçant dans les limites de la contestation de l'administration seulement, d'autre part en prenant soin d'oublier et d'évincer du moins sur le terrain juridique et légal tout ce qui est authentiquement démocratique. La démarche des libéraux est restrictive à plus d'un titre. Elle exclut les syndicalistes avec la bénédiction du régime qui préfère que ce terrain ne lui échappe pas, et en même temps prépare le terrain à toutes sortes de marchandages entre le pouvoir et les animateurs de la ligue des Droits de l'Homme.

Comme ils le déclarent eux-mêmes (le Monde des 12, 13 juin 1977) "nous croyons aux principes adoptés par le parti destourien au congrès de Bizerte en 1964, nous y sommes attachés" (H. Ben Ammar). Ainsi rien n'est consommé entre les initiateurs du "Conseil National de Défense des Libertés Publiques", de la "Ligue des Droits de l'Homme" et le Destour.

Pour les vrais démocrates, le combat démocratique est mené depuis des années et des années. Pour ce combat, nos camarades ont été torturés, encasernés, emprisonnés dans des conditions très dures, d'autres continuent à croupir dans les geôles du pouvoir, d'autres ont connu le chemin de l'exil et de la clandestinité. Ce combat est poursuivi avec ses forces, ses faiblesses, ses moments difficiles. Nous le continuerons sans la bénédiction des hommes de Washington.

On ne peut passer sous silence le cas des militants du M.U.P. arrêtés récemment par un régime qui réprime tout ce qui ne lui est pas servilement obéissant. Nous ne pouvons mettre sur le même plan les libéraux et les militants du M.U.P. réprimés par un régime de plus en plus despotique.

Pour nous la lutte pour la démocratie et la liberté est une et indivisible.

Pour cela nous nous battrons pour:

- l'amnistie générale et inconditionnelle pour toutes les victimes de la prépression détenues ou en exil;
- la libération immédiate de tous les détenus politiques;
- la levée des mesures administratives arbitraires (assignation à résidence)
- le respect des libertés politiques et syndicales (liberté d'opinion, d'expression, d'association et d'organisation),
- la liberté de presse;
- la liberté de réunion, de rassemblement et de manifestation;
- le respect du droit de grève;
- la cessation de la torture;
- la réhabilitation de tous les martyrs de la Tunisie depuis l'instauration du régime bourguibien;
- l'abrogation du décret du 7 novembre 59 qui, en contradiction flagrante avec l'article 8 de la constitution, interdit dans les faits l'existence de toute organisation autonome du pouvoir.

PETITION NATIONALE CONCERNANT LES ACCORDS DU 20/1/1977
PORTANT SUR LES SALAIRES

Pétition signée par 600 syndicalistes de l'UGTT dont 80 responsables syndicaux appartenant à 24 syndicats (dont 9 syndicats nationaux) affiliés à 7 fédérations et 10 unions régionales.

Cette pétition circule dans les milieux des cadres syndicaux.

Nous, soussignés, adhérents, militants et responsables syndicaux au sein de l'UGTT, exprimons les préoccupations de la masse des travailleurs:

Nous déclarons que les accords relatifs aux salaires et conventions collectives signés le 20 janvier 1977, par le Secrétaire Général de l'UGTT au nom de notre organisation, portent gravement atteinte à nos intérêts matériels et moraux et sont loin de répondre aux revendications de nos structures syndicales.

Nous nous élevons avec vigueur contre les accords du 20/1/1977 qui, conclus par la direction de l'UGTT sans consultation préalable des principaux intéressés à travers les structures qui les représentent, constituent une violation des principes les plus élémentaires de la démocratie syndicale. Nous considérons que ces méthodes bureaucratiques et arbitraires sont une violations du statut de l'UGTT et une atteinte aux droits démocratiques de ses adhérents.

Nous déclarons que l'UGTT est l'organisation de s travailleurs et considérons qu'il n'est permis à personne, hormis les travailleurs, de décider de leur sort et de l'avenir de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Nous rejetons les accords du 20 janvier 1977 dans leur forme et leur contenu et nous considérons qu'ils n'engagent en aucune façon les adhérents, militants et responsables syndicaux de l'UGTT.

Nous appelons tous les militants de l'UGTT à renforcer leur action pour réaliser leurs revendications légitimes et imposer la Démocratie quant au travail syndical appuyé sur la base, au sein de l'UGTT, afin d'en faire une véritable organisation démocratique et représentative qui défend réellement les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière tunisienne.

APPEL A L'OPINION DEMOCRATIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

(MARS 1977)

Nous, anciens détenus politiques tunisiens, sortis des prisons du régime destourien au cours des dernières années ou des derniers mois, à l'occasion de la campagne menée en France et à l'étranger en faveur du respect des libertés démocratiques dans notre pays et pour une amnistie générale pour tous ceux qui ont été condamnés au cours de ces dernières années pour leurs opinions ou leurs activités politiques, et ce en violation flagrante des libertés démocratiques garanties par la Constitution de 1959, NOUS TENONS A ATTIRER L'ATTENTION DE TOUTE L'OPINION DEMOCRATIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE SUR LES FAITS SUIVANTS:

1°) Plusieurs dizaines de nos camarades sont encore détenus dans les prisons du régime et purgent encore de lourdes peines alors que leur seul "crime" est d'avoir exercé les libertés essentielles garanties par la Constitution mais quotidiennement violées par le gouvernement et les forces de répression.

2°) Les camarades sont détenus dans des conditions matérielles et morales qui, malgré les améliorations relatives qui ont été arrachés par les luttes répétées de l'ensemble des détenus politiques et par la solidarité nationale et internationale, demeurent déplorables.

3°) La plupart des anciens détenus politiques, actuellement en liberté sont en fait, depuis leur sortie de prison dans une sorte de liberté surveillée et subissent de nombreuses "tracasseries" administratives et policières: privation d'emploi, résidence administrative, privation des droits civiques, privations du passeport, filature policière, convocation à la police pour intimidation etc... Plusieurs dizaines d'anciens détenus politiques sont privés de travail et ne survivent que grâce à la solidarité des démocrates.

4°) Les déclarations que certains organes de presse qualifient bien vite "d'ouverture" et de "libéralisation" ne sont que des discours démagogique qui tentent de cacher une réalité bien sombre: celle de la répression quotidienne, permanente dans les usines, dans les lycées, dans les facultés et dans les campagnes. L'année 1976 qui vient de s'achever a battu le record des procès politiques: pas moins de 10 procès ont donné lieu à des condamnations très lourdes atteignant 7 ans de prison ferme. Elles ont frappé des étudiants, des mineurs,

de JERISSA, des élèves de JENDOUBA, des travailleurs des PTT, de la Régie des Tabacs et des paysans de BIR M'CHARGA, etc. ...

5°) En 1976, également, le régime a renforcé la législation répressive par l'aggravation des peines prévues par le nouveau code du Travail (amendement d'août 1976) après avoir procédé en avril 75 à l'aggravation des peines prévues pour les délits de presse et de publications (nouveau Code de la Presse). Il a également renforcé les forces de répression, en particulier les sinistres B.O.P. (Brigades d'Ordre Public) que tout le monde en Tunisie traduit par "Brigades pour l'Oppression du Peuple", grâce à de nouveaux ~~armements modernes~~ fournis par les impérialistes français, américains et allemands.

6°) L'utilisation systématique des BOP pour briser les grèves dans les usines, les rassemblements et les grèves à l'université et dans les lycées (comme cela s'est passé récemment à JENDOUBA mais surtout à la Cité des étudiants au BARDI dans la banlieue de Tunis, le 21 février 1977).

7. Ce renforcement de la répression, cette multiplication des procès contre des militants politiques et des syndicalistes se font au même moment où l'on accorde de nouveaux avantages aux capitalistes locaux et étrangers pour qu'ils exploitent encore plus férolement les travailleurs de notre pays. Ce n'est pas du tout par hasard que l'année 1976 a vu à deux mois d'intervalles, d'une part la promulgation de la loi permettant aux banques étrangères de s'installer en Tunisie, d'autre part la promulgation des amendements anti-grève au Code du Travail tendant à rendre pratiquement illégale toute grève déclenchée par les travailleurs.

Ce renforcement de la répression suscite, dans notre pays, une réprobation et une dénonciation de plus en plus larges. Des actions sont menées, souvent dans des conditions difficiles pour dénoncer la répression, pour exiger le respect des libertés individuelles et publiques, pour exprimer la solidarité avec les victimes de la répression.

NOUS, ANCIENS DETENUS POLITIQUES, nous continuerons à participer activement aux luttes démocratiques.

NOUS LANCONS un appel à TOUS LES DEMOCRATES en TUNISIE et à l'ETRANGER pour qu'ils renforcent leur solidarité avec le peuple tunisien dans sa lutte pour les libertés démocratiques et en PARTICULIER,

-- pour l'ABROGATION DES LOIS ANTI-CONSTITUTIONNELLES (la loi de 1959 sur les associations, le nouveau Code de la Presse de 1975, la loi de 1967 limitant le droit de grève...)

-- en EXIGEANT de l'Assemblée Nationale la pomulation d'une AMNISTIE POUR TOUS LES DETENUS POLITIQUES.

LETTER ENVOYEE PAR LES FAMILLES DE 23 PRISONNIERS POLITIQUES A L'ASSEMBLEE NATIONALE (mars 1977)

A Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale et à tous les Députés,

Nous, familles des prisonniers politiques, saissons l'occasion du 20 mars pour renouveler notre demande pour la promulgation d'une amnistie générale que nous n'avons jamais cessé de réclamer.

En effet, il y a un an, nous avons fait auprès de vous la même démarche. Nous nous basons sur le fait que l'emprisonnement de nos fils est illégale et contraire à la Constitution, et en particulier à son article 8, qui garantit la liberté d'opinion et d'expression.

Les conditions dans lesquelles nos enfants ont été arrêtés constituent une violation des droits de l'homme les plus élémentaires, et des conventions internationales.

L'Administration pénitentiaire éparpille nos enfants dans différentes prisons et les isole de la Société et de leurs familles mêmes (en limitant les visites aux plus proches parents et en agissant dans le but de nous terroriser; par exemple, les laissez passer sont confisqués sur dénonciation des gardiens, parfois on nous refuse le droit de rendre visite, et certains parents ont même été assignés à résidence).

Les lettres que reçoivent les détenus sont soumises à la censure. L'administration pénitentiaire prive les détenus de la poursuite de leurs études (en leur interdisant de correspondre régulièrement avec leurs professeurs). Elle les prive aussi de la littérature diffusée dans le pays ainsi que de soins efficaces et sérieux (exemple: radios, analyses. Le cas le plus flagrant étant celui de Mohamed KILANI qu'elle refuse de soigner malgré l'aggravation de son état de santé).

Les prisonniers politiques subissent également des châtiments corporels (tabassages, descente à la cave, humiliations). Cette répression qui leur est infligée provient de leur volonté d'exercer un droit fondamental: la liberté d'opinion.

Face à la très mauvaise situation dans laquelle se trouvent nos enfants, nous renouvellement avec insistance notre demande d'amnistie, car nous considérons que c'est l'unique (et radicale) solution pour changer leur situation, la seule garantie pour la récupération de leurs droits civiques et pour qu'ils puissent retrouver leurs anciennes activités (études ou travail).

La non promulgation de cette loi d'amnistie entraînerait non seulement la poursuite de leur emprisonnement, mais aussi, en cas de libération, ils pourraient encore faire l'objet de nombreuses brimades (arrestations, poursuites, assignation à résidence).

Par conséquent, nous vous demandons de promulger une loi d'amnistie pour la libération de tous les prisonniers politiques, et ceci sans condition.

Signée par les familles de
23 prisonniers politiques

APPEL DU COMITE UNIVERSITAIRE PROVISOIRE A L'OPINION NATIONAL ET INTERNATIONAL

- Appel à tous les défenseurs des droits de l'homme et de la dignité humaine en Tunisie pour intervenir à propos de la situation explosive à l'université.
- Considérant la situation qui prevaut à l'université et qui n'aide nullement à la poursuite des cours à cause des agressions et des provocations répétées des vigils (qui sont un élément étranger à l'université).
 - Considérant que nous avons informé les autorités que ces éléments constituaient un obstacle sérieux à la poursuite des cours (cf lettre ouverte adressée à toutes les organisations démocratiques et aux syndicats, et la motion du meeting en date du 16 février 1977) et vu que ces autorités n'ont répondu que par l'accroissement de la terreur et des provocations;
 - Considérant que le pouvoir, et notamment par la voix du ministre de l'enseignement et du directeur du parti, persiste à présenter les vigiles comme "gardiens de la police" alors que leurs agissements décrits précédemment suffisent à démentir ces assertions.
 - Considérant toutes ces données,

Nous nous adressons à vous pour vous inviter à intervenir, selon vos possibilités auprès des autorités compétentes pour mettre fin à cette situation grave et explosive qui atteint une ampleur jamais égalée auparavant.

Par cet appel nous entendons vous mettre face à vos responsabilités en tant que défenseurs des droits de l'homme et de la dignité humaine et nous mettons également le pouvoir face à ses responsabilités devant le pourrissement de la situation à l'université.

Avec nos meilleures salutations

Comité Universitaire Provisoire, Tunis, Avril 1977

UN AUTRE PROCES D'OPINION EN TUNISIE

=====

Le pouvoir tunisien vient de déclencher, depuis le 5 mars 1977 une autre opération répressive contre un certains nombre de militants du M.U.P.:

Mohamed Bel Hadj Amor, Khaled Ben Mansour, Ali Ben Saad, Hammadi El Cherif, Mohamed Daoud, Mohamed Atahar El Midani, Monji El Fkih, Tallal El Ghadamsi, Salem El Ghadhab, Abdeljelil Gahbieh, Hakima, Harcha, Haidar, Brahim El Jelidi, Tahar Kacem, Mounir Kachoukh, Khlika Karchoud, Abderrazak El Kefi, Mustapha El Miyaoui, Youssef Emasri, Fekhri Robbane, Amor Saïdane, Mohamed Ali Slimane.

Les personnes arrêtées ont été maintenues au secret, privées du droit de communiquer avec leurs familles, et soumises aux traitements attentatoires. Lors de leurs procès commencé le 13 juin un grand nombre d'entre eux ont fait état devant l'indifférence du tribunal et des mass médias dominés par le pouvoir, des tortures qu'ils ont subis et de l'existence au ministère de l'intérieur d'un véritable laboratoire de tortures.

Dans un témoignage rendu public par les femmes des détenus on peut lire:
".. Voici, à titre d'information, et pour dénoncer vigoureusement le silence officiel à cet égard, et même les assurances contraires données à diverses reprises, quelques précisions concernant les tortures appliquées à l'un ou l'autre de ces hommes, livrés sans défense à la brutalité de nous ne savons quelle "police":

- électricité sur les pieds,
- coups de fouet, bardé de fer, sur les parties génitales,
- suspension à une corde à poulie dans une position spécifique, puis lachés brusquement à terre d'une hauteur sans doute bien calculée pour qu'ils ne se brisent pas le bassin, mais qu'ils supportent une douleur à peine tolérable,
- coups au visage ayant entraîné la perforation du tympan,
- jetés nus à terre dans une pièce, puis laissée plusieurs heures ainsi, à une période où il faisait très froid,
- coups sur les genoux et la plante des pieds,
- empêchement de sommeil durant plusieurs jours."

L'acte d'accusation redigé par Hamzaoui Juge d'instruction de la Cour de Surêté de l'Etat fait état d complot contre la sureté de l'éetat, atteinte à la dignité du président de la République, appartenance à une organisation clandestine...

Ce procès, le 26° du genre dans l'espace de quelques années illustre une fois encore la politique répressive, anti-populaire, anti-démocratique et anti-national du régime destourien.

Le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie s'élève contre cette politique répressive de ce pouvoir et appelle tous les démocrates de part le monde de condamner ce procès pré-fabriqué et d'exiger l'amnistie générale et inconditionnelle à tous les détenus politiques en Tunisie.

La politique destourienne dans l'enseignement et
luttes des masses étudiantes

Depuis longtemps la propagande destourienne nous présente l'enseignement en générale, et l'université en particulier, comme le joyau de la réussite du régime tunisien.

Cette propagande nous présente l'enseignement comme une faveur que le gouvernement accorde aux enfants du peuple, comme si ce dernier n'a jamais revendiqué ce droit légitime, alors que dès l'agression de l'impérialisme français sur la Tunisie et la mise en place du système colonial, le Mouvement National naissant et les larges masses populaires dans leurs luttes contre le colonialisme n'ont jamais oublié de mettre parmi leurs revendications, celle d'un enseignement démocratique et moderne ouvert à tous les enfants, lié à la réalité et à l'histoire du pays, et ouverts aux découvertes scientifiques modernes.

La même propagande oublie, ou semble oublier que ce sont les larges masses populaires qui financent intégralement cette politique éducationnelle, soit directement (frais d'études, entretien quotidien des enfants scolarisés en dehors des établissements, etc.), soit indirectement par les impôts et autres formes de spoliations des masses populaires.

Si on se penche sur le contenu et sur la forme de cet enseignement, on trouve qu'il est fondamentalement au service des intérêts impérialistes en Tunisie et de leurs valets locaux. En effet, en ce qui concerne le contenu, les critères de choix des branches, des programmes, et du contenu des matières enseignées, cet enseignement vis-à "fabriquer" des agents d'execution d'une politique décidée en dehors des masses populaires et contraire à leurs intérêts, il vise à préparer des agents de gestion des intérêts impérialistes et des classes au pouvoir, il vise enfin à créer des agents de reproduction du même enseignement et de la même idéologie qui était à la base des choix de ce régime, sans parler de la création de "chômeurs de luxe" qui vont alimenter l'armée de réserve de chômeurs qui servent pour faire pression sur le marché du travail et sur le mouvement revendicatif des travailleurs, ainsi que pour l'exportation d'une force de travail de qualité gratuite à l'étranger prête à être exploitée par le capitalisme mondial.

"préparer l'élève à la vie", à fabriquer le plus rapidement possible une force de travail jeune et immédiatement exploitable dans des conditions favorables aux entreprises capitalistes qui va prendre ces enfants de 13 à 14 ans (l'enseignement de base prévoit 8 ans de scolarité théorique et pratique) pour les faire travailler comme apprentis à bas salaire.

On sait aussi que ce système est déjà en partie appliqué à l'enseignement secondaire qui produit déjà un "déchet" très important, il suffit de voir les résultats du Baccalauréat. Le pouvoir veut apporter une réforme à ce diplôme visant d'une part à suspendre la cession de septembre et la remplacer par une cession qui se déroule quelques semaines après la premier examen, réservée uniquement aux étudiants qui ont des notes très proches de la moyenne, d'autre part la réforme vise à baisser de l'importance du Baccalauréat en voulant instituer des examens ou des tests d'entrée dans certaines facultés.

Devant cette politique anti-démocratique, anti-nationale et anti-populaire dans l'enseignement, le mécontentement des masses populaires et les élèves et étudiants n'a pas tardé à se manifester dans plusieurs formes de luttes concrètes de plus en plus étendues et de plus en plus conscientes.

En effet, il n'y a pas un lycée, où des luttes n'ont pas été menées par les élèves contre cette politique. La répression des élèves des lycées de Djendouba, de Kasserine, de Gafsa, de Tunis, de Sfax, etc., montre que le pouvoir ne peut plus étouffer ces luttes comme par le passé.

C'est à l'Université où ces luttes trouvent leurs appogés et leur formes les plus conscientes et les plus combatives. Si par la passé le pouvoir destourien a pu contenir le mouvement étudiant on ne peut plus dire autant maintenant; en effet les rangs des étudiants démocrates et anti-impérialiste s'élargit de plus en plus, pour défendre leurs droits légitimes à l'organisation au sein de leur syndicat (U.G.E.T.) autonome, représentatif et combatif. Depuis le milieu des années 1960, pas une année universitaire sans revendications, sans grèves et sans manifestations. Ces luttes gagnent chaque année en ampleur et en conscience.

En ce qui concerne la forme de cet enseignement, le pouvoir destourien n'a cessé de revenir sur une revendication légitime du peuple tunisien, à savoir l'arabisation de l'enseignement et de sa tunisification, traduisant par là sa stratégie pro-impérialiste qu'il n'a jamais renié: la francophonie, la défense du "Monde Libre" etc. Il présente sa politique comme une nécessité d'ouverture sur la "modernité" et le "progrès", comme si la langue arabe ne peut pas par essence véhiculer un discours scientifique ou traduire un raisonnement logique.

En ce qui concerne l'aspect quantitatif de cet enseignement l'accès des enfants des couches populaires à l'enseignement depuis 1956 à nos jours est demeuré très inégal: depuis 1970 nous voyons les effectifs diminuer de plus en plus, et apparaît un nouveau phénomène: l'émigration de milliers d'étudiants à l'étranger; parallèlement à l'émigration des travailleurs qui ne trouvent pas de travail dans leurs pays. Cet émigration est la conséquence du système selectif et arbitraires qui vise à limiter l'accès à l'enseignement des enfants des masses populaires.

D'après les chiffres officiels du Ministère de l'Education Nationale, les résultats de l'examen du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire en 1976 étaient les suivantes: (d'après Es Sabah du 17/6/1977)

- 46.563 élèves ont réussi à l'examen, soit 26% de l'ensemble des candidats seulement
- 88.488 élèves redoublants, soit 52,1%
- et 36.606 élèves ont été obligés de quitter l'école soit 21,6%

Le plan Quinquenal 1977-1981 prévoit la continuation de la même politique, il prévoit déjà d'avance que le pourcentage des réussites à cet examen ne doit croître plus que 1% par an, c'est à dire, il ne doit pas dépasser 30% en 1981.

On connaît maintenant l'avenir de ces enfants victimes de cette politique sélective. On devine facilement l'avenir des enfants exclus vu la situation du marché du travail, pour les autres la réforme que le Ministère vient de publier (l'Action du 16/6/77) vise en créant un "enseignement de base" ou en prétendant

Devant ces luttes le pouvoir n'a qu'une seule et unique réponse: la répression dont les aspects apparents varient selon la conjecture et prennent la forme de la démagogie, les promesses fallacieuses, les coups de force et enfin la répression directe massive ou sélective.

Toutes ces formes que prend la réplique du pouvoir ne nous trompent pas, elle ont fondamentalement une seule base et une seule politique: tenter de freiner le développement du mouvement étudiant démocratique et anti-impérialiste pour essayer de le domestiquer et appliquer dans la "paix sociale" pour appliquer sa politique anti-démocratique, anti-nationale et anti-populaire dans l'enseignement. Quand le pouvoir voit qu'il ne peut plus rassembler ses mercenaires étudiants destouriens pour former un courant contre le mouvement démocratique et qu'il voit l'unité et la force de ce mouvement, il propose le dialogue et la "démocratie" non pas pour les traduire dans les faits mais pour tenter en vain de gagner du temps et d'essayer de dévier le mouvement étudiant (exemple: proposition d'un congrès démocratique).

Mais quand il voit qu'il y a danger grave qui risque de mettre en cause sa stratégie il utilise les coups de force infames: le putsch lors du congrès de Korbaa en 1971, les différentes agressions de la brigade "BOP3" et de la troupe contre les universités, les cités et contre les manifestants dans la rue.

Cette année le mouvement étudiant a connu un développement jamais égalé depuis 1972. On sait que depuis le coup de force de Korbaa, les étudiants revendentiquent la tenue d'un vrai congrès démocratique et représentatif, on sait aussi que le pouvoir a implanté des vigiles au sein des universités et des cités universitaires pour intimider et provoquer les étudiants. Partant de ce deux révendications immédiates et légitimes les étudiants démocrates anti-impérialistes se sont unis pour dénoncer le pseudo-congrès que préparait le destour avec ses mercenaires, pour la liquidation du corps des vigiles à l'université, ainsi que pour d'autres revendications touchant aux intérêts des étudiants (enseignement démocratique, conditions matérielles, etc. ...) et touchant aux intérêts des larges masses populaires (anti-impérialiste, contre la vie chère, pour une vraie démocratie etc...)

La répression n'a pas tardé à s'abattre d'une façon sauvage: agressions barbares contre les résidents dans les cités universitaires, expulsion des résidents, arrestations des militants, etc. ...

Les événements ont montré que loin d'affaiblir le mouvement étudiant - le pouvoir lui-même a reconnu son échec dans l'organisation du congrès de Bizerte où il n'a pu réunir que ses propres mercenaires. Son isolement par rapport aux larges masses étudiantes est de plus en plus manifeste. C'est pourquoi il a réculé et revient sur certaines de ses décisions, mais pas pour longtemps. Sa nature anti-démocratique l'oblige à avoir recours à la répression tant sa politique est désavouée et refusée par la majorité des étudiants qui revendentiquent un syndicat autonome et représentatif, unis contre les vigils et autres formes de répression et unis fondamentalement autour des autres revendications des étudiants et des larges masses populaires en Tunisie pour la démocratie et l'indépendance nationale effective.

* * * * *